

L'ESSENTIEL POUR LES RIVERAINS PROFESSIONNELS TRAMWAY ANNEMASSE - GENÈVE





LES TRAVAUX DU TRAM RISQUENT D'AVOIR UN FORT IMPACT SUR VOTRE ACTIVITÉ ?

- Des réponses adaptées pour chaque entreprise!
- L'ensemble des dispositifs que vous pouvez mobiliser!

EN ATTENDANT LE GUIDE COMPLET DES RIVERAINS PRO, VOICI COMMENT NOUS CONTACTER :



SUR INTERNET:

www.tram-annemasse-geneve.fr



PAR COURRIER:

Annemasse Les Voirons Agglomération, INFO TRAM 11 avenue Emile Zola - BP 225 74105 ANNEMASSE Cedex



PAR TÉLÉPHONE :

Contactez l'équipe projet tramway : **04 50 87 99 99**



PAR MAIL:

info-tram@annemasse-agglo.fr



De plus, des réunions publiques spécifiques pour les riverains professionnels sont organisées à chaque phase majeure du chantier. Les invitations vous sont adressées par courrier, par mail et/ou sms.

Enfin, des plaquettes d'informations vous seront distribuées avant chaque nouvelle phase de chantier.



VIVRE AU MIEUX LE TEMPS DU CHANTIER

Sur le chantier, les équipes essayeront de garantir une accessibilité permanente aux commerces et propriétés riveraines des chantiers.

A proximité du chantier, des panneaux spécifiques informeront piétons et automobilistes sur les accès aux commerces, aux stationnements, etc. Plus d'infos sur les sens de circulation : www.annemasse-agglo.fr/letram

Pendant la période de travaux, vos Unions Commerciales et nos partenaires mettent en place des dispositifs spécifiques pour fidéliser vos clients.



A votre disposition: tickets bus et parkings à des tarifs préférentiels, animations, ...

Contactez vos UC ou votre référent Commerce pour toute information complémentaire.

Secteur Moëllesulaz

Sandoz Optique M. Stéphane Sandoz

Secteur Casino - Gaillard

Jour de Fleuraison M. Thierry Hervochon

Secteur Croix d'Ambilly

- Grande Pharmacie de Genève M. Aurélien Droux

- Ibis rouge Annemasse M. Henneaux

Secteur Annemasse

Restaurant La Boucherie
M. ou Mme. Jean-Jacques Mosnier

Représentants Annemasse Commerces :

- Bijouterie Vignuda Jacques Vignuda
- La Papéthèque Mme. Françoise Puligny

VOUS ACCOMPAGNER

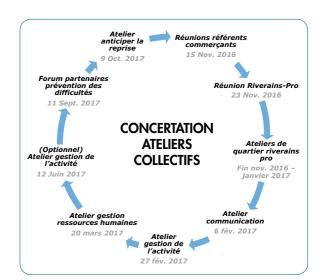
Pour faire face aux difficultés liées aux travaux, Annemasse-Agglo vous incite à ANTICIPER les difficultés, CONNAÎTRE précisément votre activité sous tous ses aspects (RH, trésorerie, fiscal, social, bancaire) et à VOUS FAIRE ACCOMPAGNER que ce soit par :

- le dispositif mis en place spécifiquement par Annemasse-Agglo et ses partenaires (voir ci-contre)
- vos conseils privés (experts-comptables, juristes, banquiers, etc.) - ces professionnels seront sensibilisés par Annemasse-Agglo
- vos structures professionnelles (CGPME, MEDEF, syndicats des cafetiers, hôteliers restaurateurs, etc.).
- vos bailleurs et fournisseurs.

Pour vous accompagner, Annemasse-Agglo, en partenariat avec la Maison de l'Economie Développement, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Savoie, les services de l'Etat et les trois communes d'Ambilly, Annemasse et Gaillard, met à votre disposition :

UN DISPOSITIF DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION sur les mesures à mettre

ceuvre en période de difficultés économiques. Des réunions d'information pour sensibiliser les riverains-pro aux actions à mener en période de travaux seront organisées selon le schéma ci-dessous :



Programme et inscriptions : les dates, lieux et modalités d'inscriptions à ces ateliers seront confirmées d'ici début janvier 2017.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, GRATUIT, COORDONNÉ ET CONFIDENTIEL

avec du temps de travail pouvant être consacrés à vos problématiques quelles qu'elles soient (commerciale, emploi, déplacement éventuel, utilisation des aides des administration de l'Etat, RSI, URSAFF, SIE, CCSF, médiation bancaire, procédures juridiques, etc.).

Contactez l'info Tram au **04** 50 87 99 99 ou info-tram@annemasse-agglo.fr pour demander un rendez-vous.

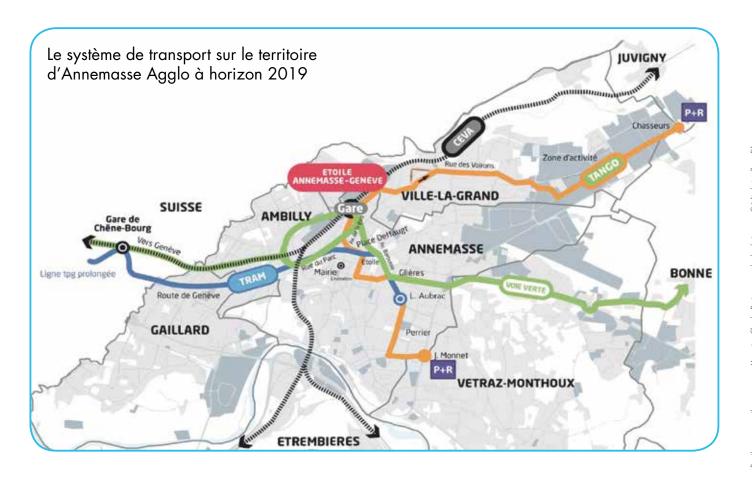
Plus d'informations sur : www.annemasse-agglo.fr/ riverains-pro/



LA COMMISSION D'INDEMNISATION À L'AMIABLE POUR LE PROJET DE TRAMVVAY (CIAT)

Du fait du caractère exceptionnel de ces travaux, Annemasse Agglo a mis en place, à titre dérogatoire, une Commission d'Indemnisation à l'Amiable pour ce projet de Tramway (CIAT).

Toutes les informations sur la CIAT et retirer le dossier de demande d'indemnisation sur www.annemasse-agglo.fr/riverains-pro/ciat ou auprès de M. Rémi Fournier Tél. **04 50 87 83 00** (Poste 2156) remi.fournier@annemasse-agglo.fr



Collectivités et partenaires financiers :























Partenaires du dispositif d'accompagnement économique :















